

TABLEAU SYNOPTIQUE

ENJEUX	COHÉRENCE	QUALITÉ DÉCISIONNELLE	TRANSPARENCE DÉCISIONNELLE	INFORMATION DU PUBLIC
ORIENTATIONS	ASSURER, AU SEIN D'UNE MÊME ENTITÉ INDÉPENDANTE, LA COHÉRENCE DES PROCESSUS DE MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION DANS LA COMMUNAUTÉ	OPTIMISER LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION EN VUE DE LA PRISE DE DÉCISION ET ASSURER L'EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DU RISQUE ET DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE	FAVORISER L'ACCÈS AUX DÉCISIONS DE LA COMMISSION PAR LES VICTIMES ET LE PUBLIC	EXPLIQUER LA MISSION ET LE RÔLE DE LA COMMISSION AU PUBLIC, AUX VICTIMES, AUX PRINCIPAUX PARTENAIRES ET AUX MÉDIAS D'INFORMATION
AXES D'INTERVENTION	APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL DU QUÉBEC	INFORMATION NÉCESSAIRE À LA PRISE DE DÉCISION	PARTICIPATION DES VICTIMES	COMMUNICATION
OBJECTIFS	Poursuivre l'intégration de la gestion de la permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle, la libération conditionnelle et la permission de sortir pour visite à la famille	S'assurer que la Commission dispose de toute l'information nécessaire à la prise de décision en temps opportun	Favoriser la participation des victimes aux processus décisionnels de mise en liberté sous condition	Développer une approche et des mécanismes de communication permettant de mieux faire connaître les tenants et aboutissants de la mise en liberté sous condition et le fonctionnement de la Commission
INDICATEURS	<p>Développement des procédures administratives et opérationnelles d'ici le 31 mars 2010</p> <p>Mise à jour annuelle des procédures administratives et opérationnelles</p> <p>Première livraison du système de gestion libération conditionnelle (SGLC) le 30 juin 2008 et deuxième livraison le 30 avril 2009</p> <p>Intégration du système de gestion des libérations conditionnelles (SGLC) au système intégré d'information de justice (SIJ) d'ici le 31 mars 2011</p> <p>Comparaison des taux annuels de demandes de permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle</p> <p>Comparaison des taux annuels de demandes de permission de sortir pour visite à la famille</p>	<p>Comparaison des taux de report pour information manquante</p> <p>Mise en place des mécanismes de contrôle de la qualité décisionnelle d'ici le 31 mars 2009 et nombre de contrôles sur une base annuelle</p>	Comparaison du nombre annuel de victimes faisant des représentations écrites avant l'audience à la Commission	<p>Mise à jour du site Web pour le 30 septembre 2008</p> <p>Comparaison du taux annuel de fréquentation du site Web par le public et les partenaires gouvernementaux</p>
AXES D'INTERVENTION		DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE PARTENARIAT DE RECHERCHE	DÉCISIONS PUBLIQUES	
OBJECTIFS		Optimiser les connaissances sur les caractéristiques de la clientèle	Mettre en place les mécanismes permettant d'assurer aux victimes et au public l'accès aux décisions	
INDICATEURS		D'ici le 31 mars 2011, développer un outil afin d'établir le profil informatique de la clientèle	<p>Comparaison du nombre annuel de demandes par le public</p> <p>Comparaison du nombre annuel de victimes rejointes pour la transmission de renseignements et des décisions de la Commission</p>	
OBJECTIFS		Développer un partenariat de recherche avec les Services correctionnels et les universités		
INDICATEURS		<p>Nombre de rencontres du Comité de concertation des Services correctionnels et de la Commission québécoise des libérations conditionnelles ayant notamment pour mandat la détermination d'un programme de recherche et l'harmonisation des programmes de formation continue</p> <p>Nombre de sessions de formation continue dispensées par divers spécialistes pour les membres et le personnel</p>		
MISSION	Contribuer à la protection du public tout en favorisant la réinsertion sociale des personnes détenues en décidant de l'octroi ou du refus des programmes de mise en liberté sous condition sous la compétence de la Commission			
VISION	Une organisation crédible et performante dont la qualité des décisions assure une meilleure protection de la société			